

Les comptes de formation sont valables **3 mois** à compter de leur création.

La formation est organisée en **6 modules**, eux-mêmes divisés en séquences. La navigation est entièrement libre : les examinateurs peuvent à tout moment revenir sur une séquence pour en revoir les contenus et refaire les activités proposées. C'est l'aller-retour entre formation et mise en pratique qui garantit la qualité de l'épreuve. Un **test de fin de formation** permet d'obtenir une attestation.

1. Evaluer avec le CECR

1. Les notions-clés du CECR
2. Evaluer avec le CECR

Ce module a pour but de rappeler et expliciter les concepts-clés du CECR, puis de les mettre en application pour l'évaluation de performances à l'oral grâce à de nombreuses activités.

2. Présentation du TEF

1. Présentation historique du TEF

Ce module présente le TEF et le contexte dans lequel l'examineur intervient. L'accent est mis sur les enjeux liés à cet outil d'évaluation et sur la démarche qualité mise en œuvre.

3. Le déroulement de l'épreuve d'expression orale

1. L'épreuve d'expression orale
2. S'approprier les étapes de passation

La 1^{re} séquence présente l'épreuve d'expression orale de façon exhaustive (objectifs d'évaluation, déroulement, grille utilisée...). La 2^e séquence décrit les procédures à mettre en œuvre en vue d'assurer des conditions de passation standardisées. Des vidéos montrent des exemples de bonnes pratiques pour l'accueil des candidats et la présentation des sujets.

4. Techniques d'animation

1. Introduction
2. Animer la section A
3. Animer la section B
4. Focus sur des profils spécifiques

Spécifiques à l'épreuve d'expression orale du TEF, les techniques d'animation préconisées permettent d'atteindre les objectifs d'évaluation.

5. Techniques d'évaluation

1. Evaluer avec le TEF : une démarche spécifique
2. Les échelles du CECR pour le TEF
3. S'approprier la grille d'évaluation
4. Les critères parasites de l'évaluation

Les activités proposées visent à renforcer les compétences en évaluation, et à harmoniser les pratiques.

6. Entraînements à l'évaluation

1. La prise de notes
2. Évaluation de 8 candidats

Ce module permet aux examinateurs d'évaluer des candidats sur la base d'enregistrements d'épreuves authentiques passées dans des centres agréés de différents pays. Pour chaque candidat, un corrigé détaillé (évaluation calibrée et commentée) est fourni.

Test de fin de formation

Contenus :

- connaissance des objectifs de l'épreuve d'expression orale du TEF
- connaissance des techniques d'animation de l'épreuve
- évaluation de candidats TEF

Modalités :

- test en ligne
- accès direct sur la plateforme de formation (mêmes identifiants)
- durée : 1h maximum
- score sur 100 points
- 1 seule tentative autorisée

Attestation de réussite :

Les participants obtenant un score supérieur ou égal à 66/100 recevront une attestation, qu'ils pourront communiquer au responsable TEF du centre agréé. Les attestations de réussite seront envoyées à chaque participant par mél (au format PDF) sous 4 semaines environ.

Ce dispositif atteste que l'examineur a acquis l'essentiel des contenus de la formation en ligne. Il ne constitue pas une habilitation à proprement parler : un résultat insatisfaisant n'interdit pas d'intervenir comme jury TEF, mais indique des points d'amélioration. Le Centre de langue française pourra - si le cas se présente - prolonger les accès à la formation et autoriser une nouvelle tentative. Nous préconisons de suivre à nouveau la formation et repasser le test après 3 ans.